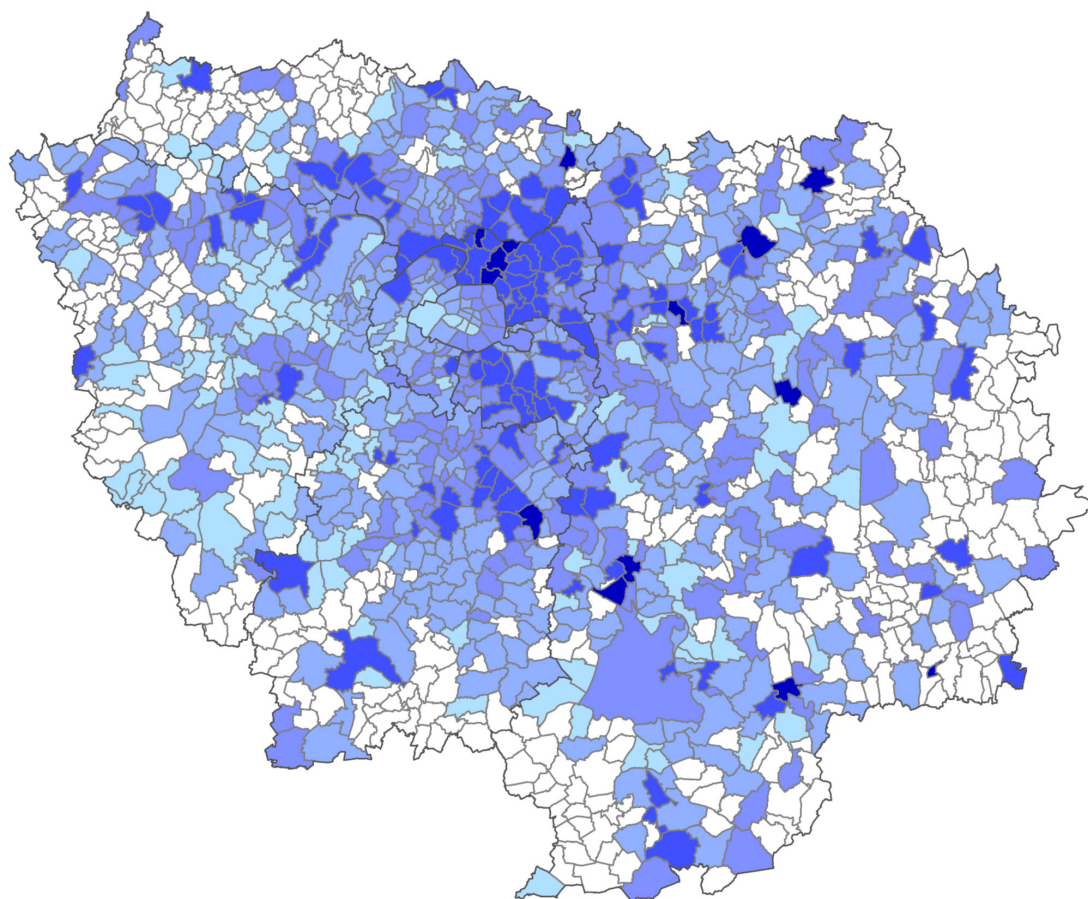


LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ







EN ÎLE-DE-FRANCE AU 31 DÉCEMBRE 2019

Les bénéficiaires de la prime d'activité au 31 décembre 2019

Taux régional 5,4%



Part des bénéficiaires de la prime d'activité
par commune (en %)

	10 et plus	(14)
	De 7 à moins de 10	(128)
	De 5 à moins de 7	(222)
	De 3 à moins de 5	(360)
	Moins de 3	(130)
	Sans bénéficiaires ou < à 100 allocataires	(433)

Source: Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 & Insee, RP 2016.

Fin décembre 2019, la prime d'activité est versée par les caisses d'allocations familiales d'Île-de-France (Caf) à 651 600 bénéficiaires, pour un montant moyen de 192 euros par mois, soit près de 20 500 allocataires de plus qu'au semestre précédent (+3,2 %). Pour 16,7 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans (180 700). Au total, en Île-de-France, cette prestation couvre 1 350 600 personnes et 90,8 % des allocataires bénéficiant de la prime d'activité ouvre droit à une bonification individuelle.

Le premier semestre de l'année 2019 est marqué par une progression sans précédent du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité, avec une augmentation de 180 125 bénéficiaires entre fin décembre 2018 et fin juin 2019 représentant une progression semestrielle de +39,9 %.

En revanche, le second semestre connaît une croissance moindre, avec une progression de +3,2 % rapportée au mois de juin 2019 (cf. tableau 1). Fin décembre 2019, le versement de la prime d'activité par les Caf à 651 600 allocataires franciliens, ne

La progression du nombre de bénéficiaires varie en fonction de la perception, ou non, d'une majoration pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Le nombre de bénéficiaires du dispositif percevant cette majoration atteint 35 700 foyers et connaît une augmentation de 27,7 % entre fin 2018 et fin 2019, soit +1 point, rapporté au niveau national (3).

Le nombre d'allocataires de la prime d'activité, ne percevant pas de majoration pour isolement, s'élève à 616 000 foyers, cette augmentation de 45,6 % en un an représente +1,8 point rapporté à l'échelon national (4).

Tableau 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de semestre y inclus « septembre 2019 »

	Déc 2017	Mars 2018	Juin 2018	Sept 2018	Déc 2018	Mars 2019	Juin 2019	Sept 2019	Déc 2019
Bénéficiaires de la prime	403 596	404 705	413 711	414 061	451 065	618 744	631 190	632 905	651 627
avec au moins une bonification individuelle	350 603	352 364	359 760	360 942	397 380	561 956	572 081	574 203	591 804
avec majoration pour isolement	25 949	26 083	26 159	26 002	27 946	34 694	34 995	35 129	35 681
moins de 25 ans*	60 775	63 241	64 516	61 967	67 261	108 304	109 857	106 320	108 721
25 ans ou plus*	342 821	341 464	349 195	352 094	383 804	510 440	521 333	526 585	542 906

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2017, 2018 et 2019.

Lecture : Fin décembre 2019, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité avec majoration pour isolement s'établit à 35 681.

*âge de l'allocataire bénéficiaire.

représente donc qu'une augmentation de 20 500 bénéficiaires de plus, rapporté au semestre précédent. Toutefois, le nombre de bénéficiaires est resté stable entre juin et septembre 2019 (+0,3 %) ; l'augmentation de 3 % du nombre de bénéficiaires de la prestation en Île-de-France, n'est apparue qu'au dernier trimestre. Au niveau national, la progression sur cette période est légèrement plus importante (+4 %) (1).

En glissement annuel, la progression du nombre de bénéficiaires, entre la fin de l'année 2018 et 2019, est plus importante, soit +44,5 % (cf. figure 1). La croissance régionale rejoint celle du niveau national, qui représente une évolution de +42,8 % sur cette même période. Cette forte augmentation est « liée principalement à l'élargissement du nombre d'éligibles à la prime d'activité du fait de la mise en place de la revalorisation de 90 euros du montant maximum de la bonification individuelle et, de manière plus marginale, à la hausse du montant forfaitaire revalorisé en août 2018 » (2).

Pour 16,7 % des foyers, l'allocataire est un jeune de moins de 25 ans. Le nombre de foyers dont le responsable du dossier est âgé de 18 à 24 ans progresse de + 61,6 % en un an, passant de 67 300 à 108 700 bénéficiaires, alors que l'augmentation du nombre de bénéficiaires âgés de 25 ans ou plus est en hausse de 41,5 % sur la même période.

L'ensemble des personnes couvertes par ce dispositif est large. En effet, le bénéfice de la prime couvre l'allocataire, son conjoint, enfant(s) ou autre(s) personne(s) à charge. Ainsi, de 2019, avec une augmentation de 40 000 personnes couvertes, la population bénéficiaire s'élève désormais à près de 1 350 600 personnes (cf. tableau 2)(5), représentant 11,1 % de la population francilienne. Le département de Seine-Saint-Denis atteint le taux de couverture le plus important (17,0 %) et Paris le moindre avec 7,7 %.

Un bonus individuel vise à encourager l'activité de chaque membre du foyer dont les revenus sont supé-

(1) S. Cazain, « La prime d'activité fin décembre 2019 », *Prime d'activité conjoncture*, n°16, avril 2020.

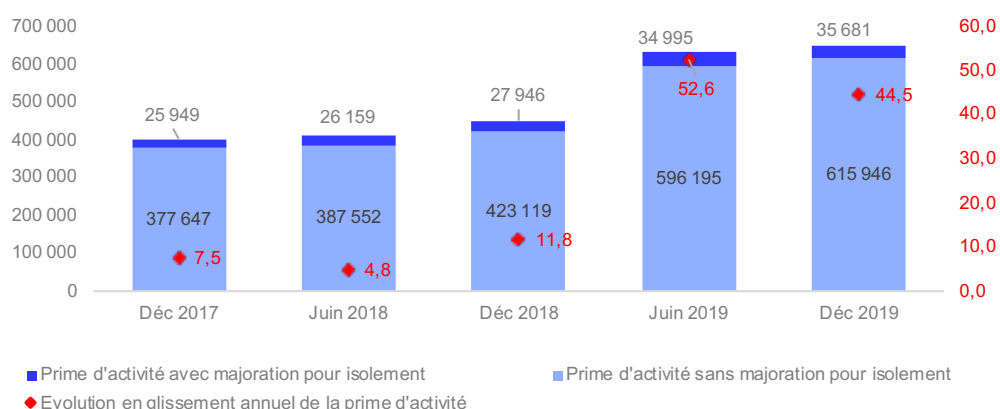
(2) S. Cazain, « La prime d'activité fin mars 2020 », *Prime d'activité conjoncture*, n°17, juillet 2020.

(3) S. Cazain, « La prime d'activité fin mars 2020 », *op. cit.*

(4) S. Cazain, « La prime d'activité fin mars 2020 », *op. cit.*

(5) M. Antol., « Les allocataires de la prime d'activité en Île-de-France au 30 juin 2019 », *Bulletin d'informations* n° 74, Ctrad, Juin 2020.

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de semestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2017, 2018 et 2019.

Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité en décembre 2019 s'établit à +44,5 %.

rieurs à 0,5 smic. Cette bonification a fait l'objet d'une revalorisation exceptionnelle en décembre 2018 (6) ; la mesure a eu un effet immédiat sur l'augmentation du nombre de bénéficiaires du dispositif dès la fin du dernier trimestre 2018. En effet, l'augmentation de la prime d'activité a permis d'atteindre des personnes percevant un peu plus que le Smic et vivant tout de même dans un foyer modeste. Ainsi, cette augmentation du nombre de bénéficiaires est due « d'une part à l'élargissement du champ des bénéficiaires avec le décalage du point de sortie et d'autre part au bonus de 90 euros qui a fait basculer certains bénéficiaires au-dessus du seuil de non versement (7) ».

Fin décembre 2019, 591 800 foyers franciliens percevaient une bonification individuelle. Leur part se stabilise au cours de l'année, couvrant 90,6 % des al-

locataires de la prime en juin et 90,8 % en décembre 2019 (8). Le montant moyen des bonifications perçues par le foyer s'élève à 126 euros, soit un euro de plus qu'au semestre précédent.

Les foyers peuvent, en fonction de leurs ressources, cumuler la prime d'activité et le Rsa socle. Ce complément de revenus représente l'enjeu d'une incitation à la reprise d'activité. Ainsi, selon leurs ressources, près de 61 000 foyers allocataires franciliens sont concernés par le cumul de ces deux prestations, soit 9,4 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France.

Tous les départements franciliens ont connu une légère hausse du nombre d'allocataires de la prime d'activité au cours du second semestre 2019 ; l'Essonne (+4,7 %)

Tableau 2 - Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 31 décembre 2019

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Prime d'activité	87 706	62 612	103 703	69 830	74 654	61 601	65 106	65 423	590 635
Rsa socle + Prime d'activité	11 762	5 568	12 869	7 719	6 182	5 235	5 655	6 002	60 992
Total Prime d'activité	99 468	68 180	116 572	77 549	80 836	66 836	70 761	71 425	651 627
Avec au moins une bonification individuelle	91 928	67 022	114 666	76 543	82 603	67 948	71 732	71 712	644 154
Avec majoration pour isolement	3 439	3 181	6 391	4 542	5 124	3 848	4 718	4 438	35 681
Évolution 30-06-2019/31-12-2019 (en %)*	1,2	3,3	3,7	3,0	4,2	3,7	4,7	2,8	3,2
Évolution 30-06-2019/30-09-2019 (en %)**	-0,8	0,4	0,9	0,4	0,5	0,8	-0,1	0,2	0,3
Personnes couvertes par la Prime d'activité	168 327	133 626	275 232	162 928	165 577	135 247	149 942	159 692	1 350 571
Population couverte par la Prime d'activité en %	7,7	8,3	17,0	11,7	11,8	9,4	11,6	13,0	11,1

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 ; Insee, Rp 2017.

Lecture : Fin juin 2019, le nombre d'allocataires parisiens de la prime d'activité s'établit à 168 327.

*Évolution semestrielle de la prime d'activité.

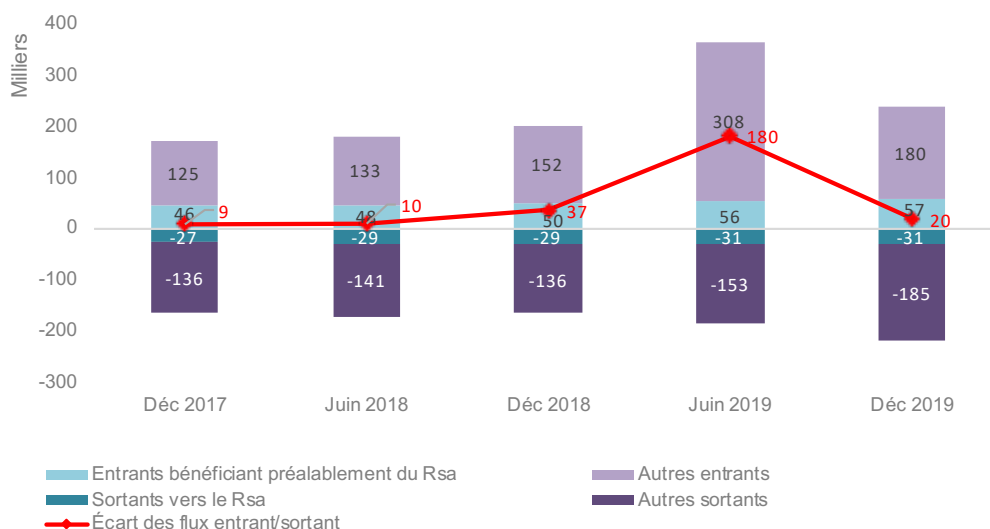
** Évolution trimestrielle de la prime d'activité.

(6) La revalorisation exceptionnelle a eu pour effet l'augmentation de 90 euros le montant maximum de la bonification individuelle accordée à chaque personne du foyer avec des revenus mensuels d'activité supérieurs à 0,5 fois de Smic (Décret n° 2018-1197 du 21 décembre 2018 relatif à la revalorisation exceptionnelle de la prime d'activité).

(7) B. Fayard, « Les allocataires en Île-de-France, données relatives à la pauvreté et la précarité au 31 décembre 2019 », *Recueil de données n°18*, Ctrad Novembre 2020.

(8) M. Antol., « Les allocataires de la prime d'activité en Île-de-France au 30 juin 2019 », *op. cit.*

Figure 2 - Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2017, 2018 et 2019.

Lecture : Entre juin et décembre 2019, environ 180 000 foyers, issus de toutes autres situations que le Rsa, sont entrés dans la prime d'activité

et la Seine-et-Marne (+4,2 %) sont les deux départements les plus représentatifs. Toutefois, entre juin et septembre, cette évolution est moins marquée et varie entre -0,8 % à Paris et +0,8 % dans les Yvelines.

Le nombre de bénéficiaires entre juin et décembre 2019 augmente de plus de 20 400 foyers. Cette hausse tient compte du nombre d'ouvertures de droit (entrées) d'une période à l'autre et des sorties (cf figure 2).

Fin décembre 2019, 237 000 foyers perçoivent la prime d'activité, alors qu'ils n'en bénéficiaient pas fin juin 2019, soit moins de 127 400 entrées par rapport au semestre précédent. Les allocataires entrants, bénéficiant préalablement du Rsa représentent 24,2 % de l'ensemble des bénéficiaires entrants, un taux supérieur de 8,8 points rapporté à celui du semestre précédent.

Le dernier semestre de l'année 2019 est marqué par un nombre plus important de sorties du dispositif comparativement au semestre précédent. Ainsi, près de 216 700 foyers perdent le bénéfice de la prime d'activité entre juillet et décembre 2019, soit 32 400 foyers de plus par rapport au premier semestre de l'année. Les sortants vers le dispositif Rsa représentent 14,5 % de bénéficiaires sortants.

Le montant moyen de la prestation est de 192 euros,

soit 7 euros de plus qu'au niveau national et 9 euros de moins que le montant moyen du semestre précédent.

Au cours de ce second semestre 2019, les Caf d'Île-de-France ont versé 247,4 millions d'euros au titre de la prime d'activité, soit environ un million d'euros de plus que les six mois précédents. En glissement annuel, ces masses financières ont crû de +62,3 % par rapport à la fin de l'année 2018, soit une hausse plus importante que l'augmentation du nombre de foyers bénéficiaires de cette prestation (+44,5 %). Ce constat s'explique en grande partie par le fait que plus d'allocataires, bénéficiant de la prime d'activité, ouvrent droit à une bonification, soit 90,8 %. C'est aussi le cas de 93,0 % des allocataires de 18 à 24 ans. Ainsi, ce constat révèle « *un intérêt du soutien renforcé apporté aux allocataires vulnérable tels que les jeunes et les familles monoparentales, exerçant une activité professionnelle faiblement rémunérée et dont les revenus mensuels dépassent 0,5 SMIC net (9)* ». ■

Maria Antol
Ctrad - Caf en Île-de-France

(9) B. Fayard, « Les allocataires en Île-de-France, données relatives à la pauvreté et la précarité au 31 décembre 2019 », *op. cit.*